FIDSUD AUDIT
AUDIT | COMMISSARIAT AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

ASSOCIATION ADIL TARN ET GARONNE

5 RUE JULES FERRY
82000 MONTAUBAN

FIDSUD AUDIT
5 rue Saint Pantaléon - CS58541 - 31685 Toulouse cedex 6 - Tel : 05 62 30 38 88 - Email : toulouse@fidsud.fr

Société par actions simplifiée de 20.635 € - RCS Toulouse 410 838 460 - SIRET 410 838 460 00013
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Toulouse

Mesdames, Messieurs les membres de l'association ADIL TARN ET GARONNE,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADIL TARN ET GARONNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse,

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

FID SUD AUDIT

Signé électroniquement le 11/06/2024 par Thomas Lamarche

Thomas LAMARCHE

Commissaire aux comptes

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN ACTIF

Désignation de l'association : **ADIL 82** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois **12**

Adresse de l'association : 5 RUE JULES FERRY 82000 MONTAUBAN Durée de l'exercie précédent **12**

Numéro SIRET 310290879 Code APE 9499Z

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2023				Exercice clos le 31/12/2022	
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE	Logiciels	694	136	558	0,09		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Installations techniques, matériel & outillage industriel	18 040	11 727	6 314	1,06	8 389	1,82
	Autres immobilisations corporelles						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL (I)	**18 734**	**11 862**	**6 872**	**1,15**	**8 389**	**1,82**
ACTIF CIRCULANT							
	STOCKS ET EN COURS						
	CREANCES						
	Organismes sociaux	2 410		2 410	0,40	1 655	0,53
	Autres créances	73 962		73 962	12,36	87 620	12,75
	DIVERS						
	Banque						
	Disponibilités	511 124		511 124	85,45	479 534	84,90
	Charges constatées d'avance	3 802		3 802	0,64	7 046	
	TOTAL (II)	**591 297**	**0**	**591 297**	**98,85**	**575 855**	**98,18**
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
	TOTAL ACTIF	**610 030**	**11 862**	**598 169**	**100,00**	**584 244**	**100,00**

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignation de l'association : **ADIL 82**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois **12**

Adresse de l'association : 5 RUE JULES FERRY

Durée de l'exercie précédent **12**

Numéro SIRET 310290879 Code APE 9499Z

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2023		Exercice clos le 31/12/2022	
		Net	%	Net	%
	FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	490 813	82,05	436 016	69,81
CAPITAUX PROPRES	**FONDS PROPRES**				
	Réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice	-4 714	-0,79	54 798	14,50
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
	Subventions d'investissement				
	Provisions règlementées				
	TOTAL (I)	**486 099**	**81,26**	**490 813**	**76,55**
	Provisions pour risques et charges	5 180	0,87	11 503	0,79
	TOTAL (II)	**5 180**	**0,87**	**11 503**	**0,79**
	FONDS DEDIES				
	Sur subventions de fonctionnement	0	0,00		0,87
	TOTAL (III)	**0**	**0,00**	**0**	**0,87**
DETTES	Emprunts et dettes assimilées				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 888	1,15	6 137	1,16
	Autres	100 003	16,72	73 641	12,68
	Produits constatés d'avance			2 150	1,64
	TOTAL (IV)	**106 891**	**17,87**	**81 928**	**15,48**
	TOTAL PASSIF	**598 169**	**100,00**	**584 244**	**100,00**

ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNES				

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignation de l'association : **ADIL 82** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois **12**

Adresse de l'association : 5 RUE JULES FERRY 82000 MONTAUBAN — Durée de l'exercie précédent **12**

Numéro SIREN 310290879 — Code APE 9499Z

COMPTE DE RESULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
		Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	**PRODUITS D'EXPLOITATION**						
	Prestations de services		0,00		#DIV/0!	0	#DIV/0!
	Montants nets produits d'exploitation	**0**	**0,00**	**0**	**#DIV/0!**	**0**	**N/S**
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION						
	Subventions d'exploitation	421 116	90,98	402 157	95,48	18 960	4,71
	Produits liés à des financements réglementaires						
	Reprises sur provisions	11 503	2,49	4 101	0,97	7 402	180,47
	Autres produits	30 263	6,54	14 931	3,55	15 332	102,68
	Sous-total des autres produits d'exploitation	**462 883**	**100,00**	**421 189,55**	**100,00**	**41 693**	**9,90**
	Total des produits d'exploitation (I)	**462 883**	**N/S**	**421 190**	**N/S**	**41 693**	**14,40**
	PRODUITS FINANCIERS						
	Autres intérêts et produits assimilés	2 921	0,63	1 346	#DIV/0!	1 575	117,08
	Total des produits financiers (III)	**2 921**	**0,63**	**1 346**	**#DIV/0!**	**1 575**	**117,08**
	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	Sur opérations en capital						
	Sur opérations de gestion						
	Sur Reprises de provisions	0	0	0	0		
	Total des produits exceptionnels (IV)	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0,00**
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	**465 802**	**100,63**	**422 535**	**N/S**	**43 267**	**10,24**
	SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises et de matières premières	0	0,00	0	0,00	0	#DIV/0!
	Services extérieurs	68 184	14,73	59 956	12,95	8 228	13,72
	Impôts taxes et versements assimilés	7 276	1,57	1 664	0,36	5 612	337,33
	Salaires et traitements	290 935	62,85	220 717	47,68	70 218	31,81
	Charges sociales	95 452	20,62	74 823	16,16	20 629	27,57
	Dotations aux amortissements	3 237	0,70	3 351	0,72	-114	-3,40
	Dotations aux provisions	5 180	1,12	11 503,07	2,49	-6 323	NS
	Engagements à réaliser sur ressources affectées				0,00	0	#DIV/0!
	Autres charges		0,00	16	0,00	-16	-100,00
	Total des charges d'exploitation (I)	**470 261**	**87,39**	**372 028**	**N/S**	**98 233,14**	
	CHARGES FINANCIERES						
	Intérêts et charges assimilées						
	Total des charges financières (III)	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	CHARGES EXCEPTIONNELLES			0		0	
	Sur opérations de gestion					0	
	Dot exceptionnelles aux provisions						
	Total des charges exceptionnelles (IV)	**0**	N/S	**0**	N/S	**0**	**0,00**
	Impôt sur les bénéfices	255	0,05	-4 291	11,54	4 546	480,56
	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	**470 516**	**87,44**	**367 737**	**N/S**	**102 779**	**27,95**

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignation de l'association : **ADIL 82**	Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois **12**	**12**
Adresse de l'association : 5 RUE JULES FERRY 82000 MONTAUBAN	Durée de l'exercie précédent **12**	**12**
Numéro SIRET 310290879	Code APE 9499Z	

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	**-4 714**	**12,87**	**54 798**	**N/S**	**-59 512**	**-25,90**
	465 802	**100,32**	**422 535**	**N/S**	**43 267**	**10,24**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe association

PREAMBULE

L'association A.D.I.L. de Tarn et Garonne a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif contentieux ou commercial.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 598 169.25 E.

Le résultat net comptable est une perte de 4 714.46 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euro.

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.
Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.
Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances usagers, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances usagers font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué dans la présente annexe.

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		694		694
Immobilisations corporelles	17 015	1 025		18 040
Immobilisations financières				
TOTAL	**17 015**	**1 719**		**18 734**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Logiciel		136		136
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		136		136
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	8 626	3 101		11 727
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	8 626	3 101		11 727
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**8 626**	**3 237**		**11 862**

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers			
Autres créances	76 372	76 372	
Charges constatées d'avance	3 802	3 802	
TOTAL	**80 174**	**80 174**	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	73 962
Autres produits à recevoir	2 410
TOTAL	**76 372**

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	436 016	54 798			490 814
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	54 798	-54 798		4 714	-4 714
Dont générosité du public					
Situation nette	**490 814**			**-4 714**	**486 100**
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	**490 814**			**-4 714**	**486 100**
TOTAL dont générosité du public					

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	11 503	5 180	11 503	5 180
TOTAL (II)	**11 503**	**5 180**	**11 503**	**5 180**
TOTAL GENERAL (I+II)	**11 503**	**5 180**	**11 503**	**5 180**
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		5 180	11 503	
- financières				
- exceptionnelles				

La variation des provisions correspond à la provision pour indemnités de fin de carrière et à la provision pour l'aide ETHER qui n'aurait pas dû être reçue. Cette « subvention » a bien été perçue en 2023 faisant perdre l'objet de la provision. Cette dernière a donc été reprise et la provision IFC a été ajustée.

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	6 888	6 888		
Dettes fiscales et sociales	100 003	100 003		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**106 891**	**106 891**		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	
Dettes fiscales et sociales	36 904
Autres dettes	
TOTAL	**36 904**

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
MINISTERE LOGEMENT	Actions	88 357	88 357			
ACTION LOGEMENT	Fonctionnement	59 927	59 927			
CAF "Décence"	Actions	43 000	30 100	12 900		
CAF "Action info générale "	Actions	9 000	6 300	2 700		
CAF "logement jeunes"	Actions	43 000	30 100	12 900		
CCGLS	Actions	14 435	14 435			
FSL Conseil dép.	Actions					
Conseil départemental	Fonctionnement	50 800	50 800			
GMCA	Fonctionnement	12 000	8 000	4 000		
GMCA – OLL	Fonctionnement	4 650	0	4 650		
CD – OLL	Fonctionnement	8 000	8 000			
CD – FSL PEX		60 025	30 013	30 012		
Divers – Mairie et Cocom	Fonctionnement	13 473	13 473			150
GMCA – Action spécifique	Actions	10 000	6 700	3 300		
Autres subventions	Fonctionnement	3 000	3 000			2 000
	TOTAL	**419 666**	**349 205**	**70 462**		**2 150**

Récapitulatif des subventions :

- Subvention Etat : 88 357 euros
- Subventions CAF : 95 000 euros
- Subventions autres organisations : 231 394 euros

Risque de reversement :

Les subventions versées pour la réalisation d'actions spécifiques font l'objet d'une analyse à la fin de l'exercice afin de vérifier que les actions financées ont bien été réalisées. Une provision pour reversement est pratiquée lorsque :

- L'association n'a pas réalisée tout ou partie des objectifs.
- La convention prévoit une réévaluation ou réduction de la convention.

En 2022, nous avions comptabilisé un produit à recevoir concernant une subvention CAF pour un montant de 2 550 euros. Nous n'avons reçu que 1 850 euros en 2023.

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CS 58541 - 5 rue Saint-Pantaléon
31685 TOULOUSE Cedex 6
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association à la clôture de l'exercice s'élève à 5 180 euros.

Les hypothèses retenues sont basées sur :

- le salaire mensuel brut moyen
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 62 ans
- la convention collective
- le nombre d'année de présence dans l'association

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non cadres	4	
TOTAL	**5**	**0**